

De la communication non-verbale: cas du silence et du regard

En hommage à l'homme réduit au silence éternel: Mohamed YAHIATENE

Aini BETOUCHE et Malha ASSAM
Département de Français, UMMTO

Comment participer à cette journée placée sous le signe de l'hommage au Pr. Yahiatène ? Parler de l'homme tel que lui est très pénible. D'abord, et pour reprendre un proverbe de chez nous, « tamusni daghilif » car perdre une personne que l'on connaît est une épreuve bien difficile. En outre, le Pr Yahiatène était un homme admirable pour ses qualités humaines ; il savait comment être professionnel tout en restant humble. De nombreuses pages ne suffiraient pas à énumérer toutes ses qualités. Nous nous contenterons simplement de dire « atig a rebi dti raha wa rahma » avant de passer à une activité scientifique un tant soit peu digne des travaux, nombreux, réalisés par lui de son vivant.

Mohamed YAHIATENE était un membre actif du laboratoire de recherches « Pratiques langagières ». Or, les travaux de ce laboratoire peuvent être envisagés sous des angles d'approches différentes. Sans rentrer dans les détails des recherches réalisées, nous dirons que le laboratoire pourrait envisager l'approche des pratiques langagières à travers son aspect conversationnel. C'est d'ailleurs ce à quoi nous allons nous atteler en tentant une analyse des pratiques conversationnelles dans *La Traversée* de Mouloud Mammeri.

Cette analyse permettra de voir si certaines actes comme le silence et le regard peuvent être aussi communicatifs qu'un dialogue ou un monologue et si ces pratiques fonctionnent comme acte de langage.

Le personnage principal du roman *La Traversée* est Mourad ; cet intellectuel d'origine kabyle, qui a participé à la Guerre de Libération, se retrouve après l'indépendance occupant la fonction de journaliste à *Alger-révolution*. Il réalise, vingt ans après l'indépendance, que rien n'avait changé dans le pays et que la liberté pour laquelle il s'était tant battu n'est qu'un leurre. Cela a été symboliquement exprimé par Amélia «*elle s'étonne seulement de voir toujours debout les guérites construites par l'armée contre les maquisards*». (p.63). Mourad publie un article intitulé « La traversée du désert (apologue en trois parties) » qui

suscite la réaction du «parti», lequel s'exprime par le biais de Kamel, directeur du journal, ainsi qu'une critique «plate» de la part de ses collègues.

Sommé de s'auto-censurer, Mourad refuse et démissionne du journal. Cette démission, acte verbal performatif, constitue une première «fuite » en avant annonciatrice de sa mort donnée à lire à la fin du texte. Une deuxième «fuite » rendue explicite par le langage commence à la page 49 et atteint son acmé à la (p.59).

Le dialogue dont il question ici est quelque peu particulier car il est entrecoupé par un long discours du narrateur qui relate une séquence de la période de la Guerre de Libération. En d'autres termes, le récit des souvenirs prend le relais en raison d'une «défaillance » au niveau du dialogue. Nous parlons ici de « défaillance » du langage, en effet, le discours d'ordinaire concrétisé par le langage, cède la place au silence puis au récit de souvenirs. Rend-il compte de son incommunicabilité en cédant la place à un autre moyen d'expression ou d'échange : le silence ?

Mourad, avant de se rendre au «désert » part à Tasga afin de voir sa mère ainsi que tous les siens restés au village. Cela est exprimé par :

- *Mais...*

C'est le fils d'Iften ! Et qu'est-ce que tu viens faire au village, fils d'Iften ? (Parole de Wer Wer).

- *Vous voir, dit Mourad.*

Tu ne nous as pas assez vus ? Hein ? Tu reviens ? A quoi ça sert ? Ici tout le monde est flambé, tous...Et toi aussi. (p.50)

Les paroles de Wer Wer, sorte de fou du village, sont annonciatrices du «*couloir de la mort* » (p.52) que Mourad ne manquera pas de traverser une fois arrivé au village.

Lors de cette traversée, Mourad rencontre un groupe de vieillards qu'il salue à deux reprises. «*Que le salut soit sur vous !* » (p.50). Le lecteur par sa connaissance du monde peut interpréter ce salut.

Ce salut, autour duquel se greffe cette énonciation, est dit conformément à la culture locale. Mourad aurait pu, pour saluer ces vieillards du village, utiliser d'autres formules de politesse telles que celles acquises dans la culture d'emprunt « bonjour, salut,... ». L'acte de saluer de Mourad est conditionné par ses allocutaires. Au salut de Mourad, «*des lèvres serrées des vieillards aucun mot ne sortait*» y répondent. D'où l'atrophie du langage qui donne lieu au silence.

Celui-ci est l'une des notions les plus ambiguës à étudier peut-être parce qu'il n'est pas substance, mais plutôt relation entre deux ou plusieurs allocutaires. Le définir dévoile déjà des ambiguïtés fondamentales : absence de parole ou absence de bruit, trait de caractère ou attitude ponctuelle, marque d'une intention ou signe d'un inconscient, sous-communication ou supra-communication ? En fait, en fonction des contextes, le silence est tout cela à la fois. Quant à ses charges sémantiques et pragmatiques, elles sont loin d'être plus claires, puisque comme le montrent Jensen et Baldini, cités par le Breton dans *Du silence*. « *Le silence unit et sépare, il panse les plaies ou les avives, il révèle une information ou la dissimule ; il signe un désaveu ou un accord, il indique le vide ou l'activité* ».

1

Et la liste ne s'arrête pas là, car le silence, en fonction des différentes cultures, peut être aussi symbole de pouvoir ou, au contraire, symbole de résistance ; il peut marquer une approbation "*Qui ne dit mot, consent*" ; il peut marquer une hésitation ou un refus ; être le signe d'un malaise ou d'une rupture "*Nous n'avons rien à nous dire*". Quel que soit son contenu définitionnel et sa valeur sémantico-pragmatique, nous envisageons le silence comme acte de langage qui aurait un contenu pouvant être restitué à partir du contexte.

Mourad, donc locuteur, produit un acte qui consiste à saluer un allocutaire. Il est au début de son interaction. Cet acte est déterminé par le groupe de vieillards de Tasga, d'où « *Que le salut soit sur vous !* ». Il sollicite à son tour un autre acte supposé lui servir de réplique. C'est le silence.

Nous interprétons donc le silence comme acte ayant la même valeur que l'acte de langage. Il exprime l'exclusion, le reniement. Nous pouvons même aller jusqu'à dire que c'est un acte d'aliénation, de déracinement, de perte d'identité. Le silence traduit donc un malaise d'autant qu'il est placé au début d'une interaction. Nos propos sont confirmés par le monologue intérieur auquel se livre Mourad : « *Regardez-moi ! Je suis Mourad, le fils d'Iften, vous ne m'avez pas oublié ? Mon père est l'un de vous, et mon grand-père et moi...* ». (p.50). Ce monologue explique le contenu pragmatique de l'acte. Ainsi Mourad décline son identité par son appartenance à deux membres de sa famille : le père et le grand-père et donc son appartenance par transitivité aux vieillards du village.

Pourquoi Mourad agirait-il de la sorte s'il n'avait le sentiment (créé par l'autre) qu'il est rejeté par cette société ? D'ailleurs, il va même jusqu'à expliquer les raisons de son "aliénation" à savoir la rupture causée par l'école française qui l'avait arraché à son milieu d'origine ; d'où le choc. Les enseignements des « *valeurs justes* » reçues au sein même de son village accentuent ce sentiment. Ce qui fait de lui une sorte d'animal « traqué » par « *tous les flambés de la terre* ».

Austin, dans son ouvrage *Quand dire c'est faire* montre que toute prise de parole est sous-tendue par une intention. Mais qu'en est-il du silence ? Ne serait-il pas aussi sous-tendu par une intention ? Dans une lettre adressée à Amélia, écrite lors de son dernier retour fatal à Tasga, Mourad proclame son appartenance identitaire à une société qui, par son silence, désire l'en exclure. « *Je me présenterai demain, les mains nues, couvert de burnous ancestral comme un des hommes innombrables qui l'ont fait durer jusqu'ici. Pour me distinguer de l'un d'eux, il faudra qu'ils y regardent de près* ». (pp.173.174).

Le rapport du langage au monde à travers le référent "burnous" démontre l'appartenance culturelle et identitaire du locuteur "je", désignant Mourad s'adressant à un "tu" Amélia (dans le passage). Ce "je" qui s'est présenté au village juste avant d'entreprendre le voyage au désert avec un "*costume étranger et sa valise à la main*" P.50 est un "je" aliéné, un "je" arraché par l'école aux siens ; aliénation dont Mourad a conscience et qu'il lui fait penser que « *les vieillards avaient raison de ne pas répondre au salut des voyageurs pressés, qui revenaient pour deux jours au village.* » p.52. Pour effectuer un processus de désaliénation, il faut qu'il porte un "burnous" qui lui permettra de regagner la place perdue parmi les siens. De ce fait, le "burnous" sera considéré comme symbole d'appartenance aux siens, mais aussi et surtout comme symbole d'identité.

Or, dans le premier temps, les vieillards du village avaient provoqué en lui le sentiment de la perte d'identité. Donc se taire est provoquer; d'où son fonctionnement comme acte.

Selon la théorie austinienne, le "bonjour" "que le salut soit sur vous" est un acte illocutoire qui sollicite sa conséquence c'est-à-dire l'acte perlocutoire. En revanche, l'acte de saluer qui pourrait appartenir aux expositifs de la taxonomie des actes illocutoires "je vous dis bonjour", est réalisé. Mais son incidence sur l'autre est couronnée d'un échec. D'où incommunicabilité entre locuteur et allocutaire et donc défaillance du dialogue qui, dans des situations normales de communication, s'actualise grâce au

langage et non au silence. Précisons que le concept "d'incommunicabilité" ne signifie nullement manque "d'intercompréhension" des protagonistes mais l'incapacité du langage à se concrétiser car il y a intrusion du corps « *lèvres serrées* » qui empêche les mots de sortir.

Le second acte que nous analyserons est le regard. Ce dernier est celui d'un enfant d'une école visitée par le groupe de journaliste dans la daïra d'Ajjer à Djanet. L'école, faisant partie des institutions de socialisation, est supposée être apte à former le « bon citoyen » capable de s'ouvrir « *sur la culture humaine dans sa dimension universelle la plus féconde* »². Mais aussi, elle s'assigne pour but, selon les programmes officiels, le respect de la personnalité de chacun et la préparation de chaque élève à assumer sa vie d'adulte.

Or, nous assistons au caractère obligatoire de l'école et la sanction qui en résulterait en cas de transgression. Le sous-préfet, représentant d'une autre instance plus politique que l'école (l'Etat), est en position de locuteur ainsi que Boualem en position d'allocutaire et vis versa. Ils tiennent une discussion entre eux. Comme Mourad était présent, c'est lui que nous considérons comme allocutaire. Quant aux premiers, ils sont à voir, à la lumière des travaux de Kerbrat-Orecchioni, comme une seule instance « *une instance collective [peut] jouer le rôle d'un locuteur unique* ».³

Nous disions donc que l'école est considérée par le sous-préfet comme obligatoire car elle est « *un incomparable instrument d'intégration nationale* ». (p.82). Et pour scolariser les petits enfants touaregs « *il a fallu leur envoyer les gendarmes* ». (p 82). Ces derniers appartiennent à une instance répressive. Les gendarmes sont envoyés pour arracher les enfants touaregs à un autre système scolaire, plus archaïque certes (du moins selon certains protagonistes) mais voulu et désiré par les populations locales. Ce système est évoqué par Boualem et le sous-préfet non point pour être glorifié mais au contraire pour être dévalorisé. « *On dit que ce sont les femmes qui apprennent à lire à leurs enfants* » ; « *un alphabet qu'ils sont seuls à comprendre* ». (p 82).

Dans la même séquence, il y a remise en cause et de la fonction de l'école et du statut de l'instituteur. Mourad ainsi que les membres de son groupe assistent à un cours d'Histoire dispensé par un coopérant venu d'un pays d'Orient (voir page 84). Le cours en soi porte sur l'apport de l'Islam aux Arabes. Seulement Mammeri semble jouer sur le savoir du lecteur. En effet, la

fonction normale de l'école, le rôle qu'elle se doit d'accomplir est bien d'enseigner aux élèves certaines connaissances et de rendre le savoir savant un savoir enseigné. Or, c'est loin d'être le cas, car le maître qui, dans une situation normale d'enseignement, est régulateur et animateur de groupe, se retrouve être, dans notre situation, seul détenteur du savoir et son cours se résume à une sorte de conférence sans aucune interaction qui devrait régir le groupe. Ce n'est qu'à la fin que ledit maître produit un acte de langage. Celui-ci est un acte à visée illocutoire qui, même s'il prend la forme d'une tournure interrogative, est de l'ordre de l'injonction à dire. « *Allons, dites... Qu'est-ce que vous êtes ?* ». p.84. Dans cet énoncé, est sémantiquement manifestée l'ouverture du dialogue, de l'interaction « *dites, allons* ». Cependant, l'interaction en elle-même est bloquée par le long bâton du maître flagellant l'air.

Nous comprenons alors pourquoi les élèves ne peuvent participer à l'interaction dans les instants cruciaux du déroulement du cours. Dans de telles conditions, il leur est difficile d'assumer la prise de parole. Les énonciations constatives « *quarante paires d'yeux, révoltés par la peur, cherchaient à échapper à la férule, à la voix.* » p84 décrivent parfaitement l'état de terreur qui régit la séance d'apprentissage et expliquent l'aversion qu'éprouvent les élèves pour l'école.

L'enseignant, lorsqu'un échange s'enlise, doit intervenir sous la forme d'une relance qui organise une rupture par rapport à la difficulté. Il peut, lorsque l'échange n'a pas encore produit sa richesse potentielle, relancer le dialogue sous forme d'encouragements. Or, le maître, au lieu d'utiliser les divers moyens linguistiques pour inciter à la prise de parole, se montre menaçant. Le seul moyen utilisé est la pause, après laquelle il réitère sa question sans pour autant y changer quoi que ce soit « *Allons, qu'est-ce que vous êtes ?* » p 84. La réponse ne vient toujours pas.

Dans toute situation normale, l'enseignant, n'obtenant pas de réponse, se doit de vérifier la compréhension des énoncés produits, en veillant particulièrement à la levée des malentendus d'ordre lexico-sémantique, mais ce n'est point le cas ici. Et le silence est la réponse des élèves.

C'est donc Mourad, allocutaire, qui explique pourquoi l'interaction élève/maître est rompue. La répétition trois fois de la phrase « *ils ne peuvent pas* » explique l'attention que porte Mourad à cette séquence. Elle n'est que le reflet d'un sentiment d'indignation et de colère intérieure. L'une concerne l'obligation

scolaire et l'autre concerne l'obligation conversationnelle à répondre à une question. Cette dernière est rendue explicite par le discours de tous les locuteurs : le maître, Boualem, Souad et le chef de daïra. Discours servant à inciter les élèves à répondre. Cela n'étant pas acquis vu la menace (bâton), Boualem conseille l'emploi d'autres moyens. Il est à se demander quels sont les autres moyens dont parle Boualem. Peut-être s'agit-il pas du bâton ou de la règle en bois considérés comme moyens de châtiment révolus non seulement au sein de l'école algérienne mais dans le monde entier.

L'autre norme qui régit cette institution scolaire dans son cours d'Histoire est la « loi du silence » qui définit la relation globale élèves/maître. *« Autour de la voix tonitruante du maître le silence était absolu »* p. 84. Il semblerait que dans l'échange supposé régir la relation didactique, la conception que se fait le maître d'une telle relation ne laisse aucune place à la notion d'interaction coopérative. Nous le voyons aisément, la conception du débat scolaire est celle d'un affrontement dans lequel la compétence de l'enseignant bute face au silence des élèves qui l'utilisent comme arme tranchante suscitant l'exaspération et du maître et de Boualem. Le maître d'ailleurs se retire de l'interaction pour laisser place à Boualem. Le silence est, de ce fait, un acte ayant la même valeur que l'acte de langage.

L'exaspération, en tant qu'acte de langage, suscite, par conséquent, la réaction de Boualem qui s'exacerbe devant le regard d'un élève. Le mot « regard » est d'ailleurs répété plusieurs fois dans la séquence.

« Il pointa l'index vers une tête droite aux longs cheveux torsadés, qu'il avait remarquée dès son entrée. Cette tête l'agaçait. Elle n'était pas baissée comme les autres. Le regard se posait, placide, sur les visiteurs, avec une espèce d'indifférence hautaine. Boualem pensa : ce regard sent encore le désert, il a besoin d'être cassé.

- Tienstoi...oui, toi....qu'est-ce que tu veux faire plus tard ? Le regard noir ne bronche pas.

[...] Le regard d'Ahitaghel fixa Boualem un long moment avant de se perdre dans la réverbération du soleil, derrière le carré de ciel que découpait la croisée. La poigne de Boualem secoua le bras fin.

- Tu vas parler, oui ? p p. 85.86

Le personnage avec qui Boualem entre en interaction est un élève nommé Ahitaghel dont l'entrée en interaction est assez singulière, car il se manifeste non en participant par le biais du langage, mais plutôt par le regard et sans prononcer un mot. Les autres personnages présents, sont exclus quant à eux de l'interaction par le non regard. Il les transforme en témoins⁴ et par là même le polylogue se trouve métamorphosé en dialogue. Dans la vie courante, un tel refus du regard est un acte d'impolitesse d'autant plus que, dans l'assistance, figurent de nouveaux visages et pour les uns et pour les élèves. Cela équivaldrait à leur signifier qu'ils sont importuns.

Toutefois, le regard, en fonction des situations, exprime différentes sensations. Dans les interactions réelles, un regard, lorsqu'il n'est pas le signe d'une menace ou d'un sentiment de haine, ne se justifie que dans deux cas : quand on hésite sur l'identité d'une personne, et il témoigne alors de la difficulté que l'on a à la reconnaître ; quand on porte un intérêt manifeste à une personne. Enfin, le regard peut signaler une émotion ou un sentiment chez le personnage. Il traduit alors un état psychologique. Nous avons les regards de perplexité, de méfiance, de bienveillance, de désir ou de peur.

Dans le texte, alors que l'ensemble des élèves le baisse, Ahitaghel tient son regard droit devant les visiteurs. Un tel regard est interprété par Boualem comme signe d'impolitesse. De ce fait, il réalise une opération constituant une véritable force illocutoire qui n'est pas du tout comprise comme acte servant à poser une question mais plutôt comme menace, défi, signe de l'impolitesse du concerné ????. En fait, le regard de l'enfant fait naître chez l'autre un sentiment d'invasion et d'agression de son territoire, situation qui pousse Boualem à poser le regardant comme intervenant potentiel et légitime. Dès lors, il produit un acte d'attribution de parole qui valide le premier locuteur parmi les élèves « *Tiens ...toi...oui, toi...qu'est-ce que tu veux faire plus tard ?* ». En guise de réponse à cette question/injonction, c'est le silence, suscitant alors des jugements de valeur de la part et du maître et de Boualem.

Peut-on réduire cependant le dialogue romanesque aux seules scènes dialogales ? En d'autres termes, le silence ou le regard relevant du non verbal peuvent-ils être considérés comme des actes au même titre que les actes de langage ? Pour ce qui est du silence nous l'avons déjà expliqué précédemment. Quant au regard, nous venons de le démontrer, il est acte au même titre que la parole. Il suscite l'irritation de Boualem qui est devenu incontrôlable par le fait qu'il renverse les pôles de la relation

pédagogique en se substituant à l'enseignant. Ce dernier, en cédant sa place, a confirmé son incompetence et sa faiblesse déjà manifestées lors du cours présenté.

Pour ce qui est de réduire le dialogue romanesque aux seules scènes dialoguées, nous pensons qu'il est absurde de notre part de croire en cela. La raison est que nous venons de démontrer que le regard ou encore le silence produisent le même effet que la parole sur autrui. De ce fait, une extension à l'utilisation habituelle de la notion de dialogue romanesque est posée dans la mesure où, au vu des interactions réelles, il serait absurde de ne pas prendre en compte les interactions non verbales. Un regard peut être interrogatif et équivaloir à une question, un poing levé peut fonctionner comme une menace et un rire comme une insulte. La ligne de démarcation entre le verbal et le non verbal n'est pas nette. Et ils peuvent donc fonctionner comme des actes de langage. Aussi envisageons-nous sous l'appellation de dialogue romanesque toute forme d'interaction (verbale ou non) entre personnages.

Mourad est donc témoin de toutes ces anomalies. Il est conscient que parler, dans le cadre scolaire, est un acte de menace, de domination. Cette situation lui déplaît énormément car il se rend à l'évidence que l'institution en elle-même est loin de former des citoyens capables de s'ouvrir sur la culture humaine dans sa dimension universelle puisque la leur est déjà sujet d'oppression. De même, le respect de la personnalité de chacun n'est qu'un leurre puisque même les noms propres des élèves sont sujets à une critique plate et irréfléchie. Alors, de là à former des citoyens capables d'assumer leur vie d'adulte, il ne le sent même pas, car un enfant ayant subi la terreur, dès son jeune âge, ne sera que l'objet du manque et de complexes, du moins c'est ce qui est admis par le commun des psychologues.

Les références

¹ Le Breton D., *Du silence*, Métailié, Paris, 1997, pp.79-80.

² Ordonnance n° 76/54 du 16 avril 1976.

³ *Introduction*, in Kerbrat-Orecchioni & Plantin (éds), Paris, 1995.

⁴ *Les interactions verbales*, op. cit. p. 86.